



CHAMBRE INFO

Tout l'Hérault Agricole

Dossier central

Transmettre son entreprise

Quand? À qui? Comment s'y prendre?

p. 9

La démarche RSE

p. 18

Je fais quoi avec mes bois?

p. 16

n°69
HIVER 2018

L'actualité agricole est aussi sur
www.herault.chambre-agriculture.fr

SOMMAIRE



4 *L'Actu de la Chambre d'agriculture de l'Hérault*

6 *Le marché gare de Montpellier: de nouveaux services!*

8 *Un partenariat gagnant-gagnant avec Sète Agglopôle Méditerranée pour de nouveaux projets agricoles de Territoire*

9 **DOSSIER CENTRAL**
Transmettre son entreprise : Quand ? À qui ? Comment s'y prendre ?

14 **INNOVANEWS**
Les nouveautés du Sitévi 2017 : la sélection de la Chambre d'agriculture



- 15** *Mes P@rcelles fête ses 10 ans : signature d'un partenariat avec l'association Terra Vitis® Rhône Méditerranée lors du Sitévi*
- Innov'Agro 2017 :
Finale du challenge*
- 16** *Je fais quoi avec mes bois ?
Du questionnement à la valorisation, c'est possible !*
- 18** *La démarche RSE : Comment Valoriser nos exploitations et notre agriculture*
- 19** *PORTRAIT D'UN CONSEILLER
Renaud Lachenal*
- 20** *VIE DE L'ENTREPRISE
Focus sur le PCAE*
- 21** *OFFRES DE SERVICE
Proviti : le catalogue de prestations pour les viticulteurs et les caves*
- Forêt : nos compétences à votre service*
- 22** *La démarche bio :
Des prestations spécifiques à l'agriculture biologique*
- 23** *OFFRES DE FORMATION*

Photo © Marc Ginot



ÉDITO

Lors de la cérémonie des vœux du 22 janvier dernier, j'ai souhaité revenir sur un point essentiel du Projet Agricole Départemental (PADH) : où en est notre ferme Hérault ?

Après deux années successives de crises, le produit brut de la production héraultaise, qui avait nettement progressé depuis 2011, fléchit depuis deux ans avec l'enregistrement de faibles récoltes liées aux aléas climatiques récurrents. Néanmoins un indicateur s'annonce positif. Depuis cinq ans, le nombre d'exploitations professionnelles reste stable dans le département. Avec quatre cents nouveaux installés l'an dernier, nous sommes l'un des départements les mieux placés sur l'échiquier national. Le PADH se préoccupe également de la transmission des entreprises agricoles et expose l'importance d'anticiper sa démarche. C'est pourquoi, nous accordons à ce sujet primordial le dossier central de ce numéro.

2018 sera une année de mobilisation autour de trois enjeux majeurs : soutenir l'économie des exploitations agricoles, préserver le foncier agricole et veiller sur les orientations des documents d'urbanisme, et accélérer l'accès à la ressource en eau.

Les élus, salariés de la Chambre d'agriculture et moi-même, continuerons d'être dans l'action pour servir vos intérêts, répondre à vos besoins et conforter les filières du département.

Bonne lecture à tous.

Jérôme Despey
Président de la Chambre d'agriculture de l'Hérault



Jérôme Despey et les élus du bureau.

LES VŒUX 2018 DE JÉRÔME DESPEY

AUX ÉLUS, AUX AGRICULTEURS ET À LA PROFESSION

C'est à Saporta, sur le site de la Chambre d'agriculture à Lattes, que s'est tenue lundi 22 janvier la cérémonie des vœux du président de la Chambre d'agriculture. Le Préfet du département, un public d'élus locaux, de parlementaires, de partenaires, de Chambres consulaires, d'organisations professionnelles et économiques et d'exploitants agricoles ont apprécié un discours investi et concret sur les enjeux et les perspectives de l'agriculture héraultaise.

Jérôme Despey a mis en exergue les trois défis majeurs de notre agriculture :

- Le défi alimentaire et les attentes sociétales de plus en plus fortes en termes de pratiques agricoles.
- La pression sur les ressources naturelles, eau, foncier.

- Le changement climatique qui s'accélère.

Pour 2018 et les années qui suivent, l'enjeu, sera de réussir cette transition agricole alimentaire et territoriale par le biais de politiques fortes, tant européennes, nationales que locales.

Jérôme Despey insiste sur le conseil et l'accompagnement, métier de base des Chambres d'agriculture, qui sera donc plus que jamais au rendez-vous des enjeux de 2018. Notre rôle principal est d'être aux côtés des agriculteurs, et de soutenir leur transformation par un conseil de transition.

« Nous ne sommes ni pessimistes, ni optimistes, la Chambre d'agriculture est déterminée à agir ».

6^{ÈME} COMITÉ D'ORIENTATION

DU PROJET AGRICOLE DÉPARTEMENTAL HÉRAULT 2020

Les représentants des organisations professionnelles agricoles, de l'Etat, des collectivités et la recherche se sont réunis le 4 décembre dernier pour le 6^{ème} Comité d'Orientation du PADH 2020.

Les agriculteurs héraultais sont soumis à de profondes mutations climatiques et sociétales, et Jean-Luc Falip¹ a rappelé qu'ils pouvaient compter sur le Département pour y faire face, citant le soutien au dispositif de confusion sexuelle et le schéma départemental de l'irrigation à l'œuvre pour 2018.

Le bulletin de santé de la ferme Hérault est stable : on note une certaine fragilisation du potentiel de production lié aux petites récoltes des deux dernières années mais des signaux encourageants sur l'emploi avec un nombre d'exploitations stable, et de salariés qui ne cesse d'augmenter.

Le PADH 2020 avance à travers des actions concrètes : Nathalie Boisjot² a expliqué les mesures prises par la cave coopérative qu'elle dirige pour assurer la transmission de ses exploitations adhérentes et ainsi maintenir les volumes de la structure, Irène Tolleret³ a mis en lumière le rôle et les contraintes de sa collectivité pour remobiliser de foncier et Jean-Pascal Pélagatti⁴ a souligné l'engagement de la Chambre d'agriculture et des partenaires dans la démarche de Responsabilité Sociétale des Entreprises pour répondre à la demande croissante des producteurs (cf. p18). A ce stade Jérôme Despey a souhaité rappeler les



fondements et le sens du PADH 2020 : préserver les meilleures terres agricoles irrigables, par un dialogue entre agriculture et collectivités, et défendre un modèle d'exploitation familiale.

LA FILIÈRE VITICOLE FACE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Hervé Hannin⁵ a indiqué que les travaux de prospective du projet LACCAVE⁶ ont conduit à identifier quatre scénarios d'adaptation des acteurs de la filière et qu'invités à se prononcer, les mêmes acteurs ont plébiscité le scénario « *Innover pour rester* », qui entend engager une série d'innovations de la culture à la cave et dans les cahiers des charges. Le débat qui s'en est suivi a surtout mis l'accent sur le fait

que le chemin à parcourir est long et semé de multiples défis. Tous sont convaincus qu'il « *faut être proactif, s'investir tous ensemble et fédérer ses énergies pour avancer vers des solutions innovantes et ambitieuses* », et avec le soutien de la Région Occitanie représentée par Judith Carmona⁷, du Département et de tous les acteurs du PADH, car Jérôme Despey avertit « *ce ne sera que par l'intelligence collective que l'on pourra réussir à accompagner l'agriculture face aux défis climatiques et sociétaux* ».

Préserver les meilleures terres agricoles irrigables

Contact à la Chambre d'agriculture de l'Hérault

Alexandre Chavey au 06 18 36 83 25
chavey@herault.chambagri.fr

1. Vice-président du Conseil départemental de l'Hérault / 2. Directrice de la cave coopérative des Vignerons du pays d'Ensérune / 3. Maire de Fontanès et vice-présidente de la Communauté de communes du Grand-Pic saint-Loup / 4. Vigneron à Béziers, élu à la Chambre d'Agriculture de l'Hérault / 5. Directeur de l'IHEV- Montpellier Supagro / 6. www.innovin.fr/index.php/fr/liens/documenttheque/publications/547-prospective-vigne-et-vin-changement-climatique-france-agrimer-2016/file / 7. Présidente de la commission Agriculture, agroalimentaire et viticulture de la Région Occitanie



MARCHÉ D'INTÉRÊT NATIONAL

LE MARCHÉ GARE DE MONTPELLIER

DE NOUVEAUX SERVICES!

Valoriser la qualité des productions locales tout en développant des emplois pérennes sur le territoire, telle est la principale vocation du MIN (Marché d'intérêt national), dont la Chambre d'agriculture est l'un des administrateurs. Afin de mettre en place ce système alimentaire durable, le MIN développe quatre mesures phares. Un carreau bio regroupant producteurs et clients professionnels, un pôle de transformation des productions locales, un nouveau service de traçabilité jouant la transparence et une nouvelle zone de vente : le box fermier. Toute la chaîne, de la production à la vente va ainsi en bénéficier.

UN PÔLE POUR TRANSFORMER VOS PRODUITS SUR PLACE

La transformation sur place des produits est une autre des priorités du MIN. Afin de répondre aux carences locales, un pôle de transformation de la région Occitanie, a été inauguré en début d'année 2017. Il est ouvert aux producteurs soucieux de diversifier leur gamme de produits en circuits courts ou d'éviter tout gaspillage.

Six entreprises implantées y transforment les productions locales telles que fruits, légumes, viandes, produits de la mer. Pour optimiser la compétitivité des entreprises du pôle, le MIN joue le rôle d'incubateur.

Il partage les risques liés aux investissements, propose des services et du foncier mutualisé (maintenance, surveillance, groupement d'employeurs, vestiaires et stockage communs...).

Aujourd'hui le pôle emploie près de cinquante personnes (dont quinze en insertion).

BÉNÉFICIEZ D'UN SERVICE DE TRAÇABILITÉ

En matière de produits agricoles, la transparence est une exigence des consommateurs.

Le MIN y répond en proposant un service de traçabilité (en partenariat avec l'Inra) et en lançant un catalogue virtuel en partenariat avec une start-up de Montpellier.

Olivier Lauro, directeur général du MIN, en précise la vocation : « *Certains grossistes, poussés par leurs clients, précisent la provenance des produits sur leurs factures, et se disent prêts à jouer la transparence sur le prix d'achat au producteur et le coût du service logistique.* »

RENCONTREZ LES ACTEURS DE LA FILIÈRE AU CARREAU BIO

Depuis le mercredi 4 octobre, le rendez-vous du carreau s'est ouvert aux producteurs en AB et se tient désormais chaque semaine de 5 h à 8 h.

Ouvert à tous les producteurs soucieux de valoriser leurs productions en circuits courts, ce nouveau service leur permet de rencontrer une riche palette de professionnels : primeurs, halles et marchés, grossistes ou commissionnaires, mais aussi des responsables de la restauration commerciale ou collective.

Vendre au carreau est l'occasion rêvée de rencontrer des professionnels en un minimum de temps dans un même lieu.

Un service de livraison mutualisé est à l'étude.



Photo © Charlotte Accadi Saetta

EN 2018, LE BOX FERMIER : UN MODE DE DISTRIBUTION COMPLÉMENTAIRE AU CARREAU

Répondant aux besoins des producteurs régionaux, le box fermier constituera une zone permanente de vente composée à la fois d'un show-room et d'une plateforme d'expédition.

« Nous sommes prêts à accompagner ce projet, confie Jackie Galabrun-Boulbes, présidente du conseil d'administration de la Somimon (société gestionnaire du MIN). Producteurs et transformateurs locaux pourront contrôler directement leurs débouchés.

Ce projet de « Box fermier » a été bien accueilli par les entreprises régionales bénéficiant d'un

signe officiel de qualité et d'origine.

Le 8 novembre dernier, une trentaine d'exposants labellisés présentaient à l'Expo-Vente du MIN une cinquantaine de leurs produits. Tout le monde sort gagnant d'un tel projet. »

**Vous êtes producteur,
intéressé par les services du MIN :**
Contact au MIN : 04 67 92 29 60
somimon@mercadis.net
www.mercadis.net

Chambre d'agriculture de l'Hérault
www.herault.chambre-agriculture.fr/gerer-son-exploitation/diversifier-ses-activites/circuits-de-proximite/



JEAN-LUC LEYDIER, ADMINISTRATEUR DU MIN

Jean-Luc Leydier, élu de la Chambre d'agriculture et administrateur du MIN, évoque le MIN en quelques chiffres :

« 450 acheteurs professionnels se déplacent (sur l'année) sur un bassin de consommation d'un million d'habitants répartis sur quatre départements et desservis par une douzaine de grossistes.

50% des produits qui sont commercialisés sont issus de production du sud de la France (toutes filières confondues) et 40% des fruits et légumes sont cultivés dans le sud de la France soit un marché annuel potentiel estimé à 17 millions d'euros pour la production locale en fruits et légumes.

3 000 acheteurs professionnels, toutes filières confondues, (primeurs, bouchers, restaurants traditionnels, restaurations collectives) s'approvisionnent à partir de Mercadis pour une activité totale estimée à 120 millions d'euros (35% pour les fruits et légumes, 20% pour l'activité viande). »

AGENDA



55^{ème} Salon international de l'agriculture

Le prochain SIA a lieu au Parc des expositions de la Porte de Versailles de Paris, du 24 février au 4 mars 2018. L'opportunité pour les milliers de visiteurs attendus de vivre en direct l'expérience d'une agriculture qui bouge, évolue, s'interroge.

Comme chaque année, en partenariat avec le Conseil Départemental, la Chambre d'agriculture et des exploitants agricoles de l'Hérault sera active et présente.

Vous retrouverez le Stand Hérault sur l'espace Occitanie Allée P/Stand P 122.



PARTENARIAT GAGNANT-GAGNANT

AVEC SÈTE AGGLOPÔLE MÉDITERRANÉE POUR DE NOUVEAUX PROJETS AGRICOLES DE TERRITOIRE



Photo © CA34

de produits locaux sera une formidable vitrine des produits emblématiques du territoire et permettra aux producteurs de valoriser leur production auprès d'une clientèle diversifiée.

LE DÉPLOIEMENT D'UNE AGRICULTURE DURABLE

La préservation des espaces agricoles, l'accès au foncier agricole ainsi que le développement d'outils pour impliquer les exploitations agricoles dans le respect des enjeux environnementaux, sont une priorité pour Sète Agglopôle Méditerranée. Ainsi, la Communauté d'agglomération apporte son soutien au développement de l'agro-écologie et participe au déploiement de groupes en viticulture durable. Ces groupes sont mis en place par la Chambre d'agriculture de l'Hérault afin d'accompagner les viticulteurs en faveur du raisonnement des pratiques et de méthodes alternatives.

Par ailleurs, l'agglomération s'engage pour revaloriser des terres en friches dont elle est propriétaire : sur le secteur de la Reille à Montbazin, un parcellaire de 20 ha est à l'étude en partenariat avec la LPO, afin d'y réinstaller des activités agricoles respectueuses des enjeux écologiques. Sète Agglopôle Méditerranée affiche une réelle ambition en faveur de l'agriculture de son territoire. La convention de partenariat avec la Chambre d'agriculture permet d'orienter positivement la politique agricole du territoire et de mettre en place des actions efficaces.

Alors que la première convention triennale initiée en 2014 a permis de développer deux types d'actions : la garantie et la promotion de produits de qualité d'une part, le soutien à la compétitivité des entreprises agricoles d'autre part, la nomination de Michel Garcia comme Vice-Président de l'agglomération délégué aux activités agricoles et viticoles et l'agro-écologie, ouvre de nouvelles perspectives.

Les nouvelles orientations concernent essentiellement l'agritourisme et le soutien à une agriculture durable.

LES PRODUITS AGRICOLES EMBLÈMES DU TERRITOIRE

Alors que le territoire est à l'initiative des Marchés de Producteurs de Pays depuis 2009, qu'il est labellisé « Vignobles et découvertes » depuis 2013, le nouvel objectif consiste à professionnaliser les acteurs agricoles à travers des formations afin qu'ils soient les premiers ambassadeurs de la destination.

L'agglopôle de Sète soutient également le projet d'une boutique de terroir grâce à l'extension de l'espace commercial de Balaruc. Cette boutique



AGENDA

Save the date TECHNIDAY Grandes Cultures

Blé dur/ Pois protéagineux/ Pois chiche/ Colza/ Essais 2018.

Prochaine matinée technique Grandes Cultures au Domaine de Bayssan le 11 avril 2018 à 9h. Buffet et discussion à l'issue de la visite.

Rendez-vous sur le parking du Domaine de Bayssan, sortie A9, Béziers ouest.

Contact à la Chambre d'agriculture de l'Hérault

Alain Alliès au 06 17 32 40 61
allies@herault.chambagri.fr

Contact à la Chambre d'agriculture de l'Hérault

Sylvie Ginisty-Teulon au 06 18 36 82 99
ginisty-teulon@herault.chambagri.fr

TRANSMETTRE SON ENTREPRISE

QUAND ? À QUI ? COMMENT S'Y PRENDRE ?

CALENDRIER P.13

Quelques trois mille exploitations agricoles sont et seront à transmettre dans les dix prochaines années. Si les cédants ne se projettent pas maintenant sur la fin de leur activité, si les candidats à l'installation ne sont suffisamment engagés, qu'advient-il du tissu agricole après 2020 ?

Lors de la quinzaine nationale de la transmission-reprise qui s'est tenue fin novembre 2017, les Chambres d'agriculture ont souhaité souligner l'importance et les enjeux économiques de la transmission des exploitations agricoles.



Philippe et Marie Levaux. Photo © Ingrid Dupuy

TRANSMETTRE

MARQUE LE DÉBUT D'UN NOUVEAU PROJET DE VIE

Ce moment n'est pas simple car il oblige à se poser de nombreuses questions, que ce soit sur le devenir de l'exploitation ou le développement d'un nouveau projet de vie.

Les différentes questions doivent être abordées sereinement, de façon anticipée et éclairée :

Quand et comment préparer mon départ ?

Que vais-je transmettre ? ...

L'anticipation permet de passer ce cap car seul le temps permet de mûrir et réussir la transmission. C'est pourquoi, le cédant doit parler de son projet de transmission suffisamment tôt à son entourage à l'instar de Marie et Philippe

Levaux qui ont créé leur entreprise horticole il y a plus de 30 ans : « *Aujourd'hui, on ne sait pas qui va reprendre l'entreprise... on évite de se projeter sur un type de candidat parce qu'on veut laisser la porte ouverte à tous.* » explique Marie Levaux.

À DÉCOUVRIR EN IMAGE

www.herault.chambre-agriculture.fr/videos/toutes-les-videos

Les indicateurs de la ferme Hérault ne sont pas forcément alarmistes : 700 porteurs de projets

sont enregistrés au Point Accueil Installation en 2016 et 35% ont abouti leur installation.

Pourtant, à juste titre, la profession est inquiète. La coopération se préoccupe particulièrement de la gestion du foncier afin de prévenir toute baisse de récolte. L'anticipation d'une cession passe par la transmission des parcelles viticoles sachant que 1 487 viticulteurs du département (soit 25%) ont plus de 60 ans. Nathalie Boisjot, directrice de la cave coopérative Les Vignerons du Pays d'Ensérune expose sa vision ci-dessous.

Quand et comment préparer mon départ ?



TÉMOIGNAGE DE NATHALIE BOISJOT

Directrice de la cave coopérative Les Vignerons du Pays d'Ensérune

« L'enjeu de la transmission pour la cave coopérative des vignerons du Pays d'Ensérune est double. D'abord un enjeu collectif pour préserver les 3 000 ha de production. En effet, chaque vente de parcelles est un enjeu pour d'autres et un enjeu pour chaque parcelle. C'est pourquoi, nous avons lancé une enquête avec l'appui de la Chambre d'agriculture pour interviewer l'ensemble des coopérateurs de plus de 55 ans.

Quant à l'enjeu individuel, il est familial et financier. Chaque cas est particulier compte tenu de l'âge et la situation du futur retraité. C'est pourquoi, il est important d'anticiper sa réflexion parce qu'il faut du temps pour que les choses se mettent en place. Au sein de notre structure, chaque cas est étudié individuellement sous le sceau de la confidentialité. »

LA TRANSMISSION, LE FRUIT D'UNE RENCONTRE

Quant à l'installation en cave particulière, elle prend en compte d'avantage des aspirations personnelles concernant les modes de production, de positionnement de marché ou encore de vente en circuits courts ou de proximité. C'est le cas de Marc-Olivier Bertrand qui a repris le domaine de Lacroix Vanel : l'exploitation correspondait en tout point à ses espérances.

Dans de nombreux cas, la transmission est favorisée par le fruit d'une rencontre. Deux mois et demi après une première rencontre concluante avec Jean-Pierre Vanel (créateur du domaine), alors que Marc-Olivier était en poste dans une autre exploitation, il a entamé avec succès les démarches de reprise en étant accompagné par le Point Accueil Installation et la Chambre d'agriculture.

LES SIX GRANDES ÉTAPES DE LA TRANSMISSION

- La première est la prise de décision d'entrer dans la démarche : « *Suis-je sûr de vouloir transmettre ?* »
- La seconde se situe dans le temps en fonction des contraintes familiales et professionnelles : « *Quand est-ce souhaitable et possible pour moi de transmettre ?* »
- La troisième : « *Qu'est-ce que je souhaite transmettre ?* »

La transmission est un projet qui mérite d'être abordé sur tous les angles, y compris sur le plan humain. Dans le cas d'un départ d'associé et de l'arrivée d'un tiers dans une société, il est



Jean-Pierre Vanel et Marc-Olivier Bertrand. Photo © Ingrid Dupuy

important de prendre en compte tous les aspects humains pour que le projet soit une réussite pour tous les acteurs en jeu.

Les trois dernières sont :

- « *Comment vais-je transmettre ?* » : envisager plusieurs scénarios (cession, fermage, donation ...)
- « *Quelle est la valeur de reprise de mon exploitation ?* »
- « *Quelles seront les incidences fiscales, sociales, juridiques... ?* »

Dans de nombreux cas, la transmission est favorisée par le fruit d'une rencontre.

QUELLES DÉMARCHES ENTREPRENDRE ?

LE POINT ACCUEIL TRANSMISSION : UN GUICHET UNIQUE

Dans le département, le Point Accueil Transmission (PAT) qui fédère neuf partenaires (Chambre d'agriculture de l'Hérault, Chambre des métiers, Coop de France, FDSEA34, JA34, MSA, SAFER, Syndicat des éleveurs, Vignerons Indépendants) a de multiples objectifs : encourager le renouvellement des générations, mais également donner de la perspective aux filières car les exploitations ne sont transmissibles que si elles sont viables et vivables. A ce titre, le PAT s'inscrit dans l'action « *des Terres et des Hommes* » du Projet Agricole Départemental Hérault 2020 car il résulte de l'intérêt général d'informer, d'accompagner et de conseiller les cédants tout au long de la transmission de leur exploitation en leur simplifiant les démarches et ce, quelle qu'en soit la raison.

Le Point Accueil Transmission accueille et oriente les cédants vers les bons interlocuteurs au fur et à mesure de leur parcours. Il garantit une étude personnalisée quel que soit le stade d'avancement du projet, une information sur les démarches à entreprendre et les aides existantes. Il peut conseiller et aider le cédant à prendre les bonnes décisions.

Un forum de la Transmission, événement présentant le processus de la transmission et proposant des ateliers thématiques, se tient chaque année. Le 18 janvier dernier, c'est le territoire de la Communauté de Communes Sud-Hérault qui a accueilli la troisième édition du Forum. Il attire



Photo © Freepick

chaque année plus d'une centaine de participants qui souhaitent prendre un premier contact ou approfondir leur réflexion sur ce thème.

UNE ÉTAPE CLÉ : S'INSCRIRE SUR LE RÉPERTOIRE DÉPART INSTALLATION (RDI)

Cette mission de service public confiée aux Chambres d'agriculture, assure un accompagnement à la transmission d'une exploitation agricole. Ce site internet spécialement dédié, répertorie les annonces transmises par les agriculteurs cédants et enregistre presque 20 000 consultations sur l'année.

**Il faut encourager
le renouvellement
des générations**

Sur l'Hérault, presque 400 personnes consultent chaque mois les annonces. Selon les souhaits du cédant et du candidat, le conseiller RDI peut accompagner la mise en relation pour faciliter les premiers échanges et s'assurer que tous les aspects de la transmission sont abordés. Lorsque la mise en relation aboutit, différents outils pour accompagner la transmission effective de l'exploitation sont proposés : stages de parrainage, accompa-

gnement spécifique mis en place localement, audit d'exploitation...

La transmission des exploitations est l'affaire de tous, y compris celle des futurs installés. Les cédants se posent la question : « *Pourquoi arrêter une affaire qui marche, quand certains peuvent continuer à la développer ?* » et les repreneurs : « *Pourquoi partir de zéro, quand on peut prendre de l'avance ?* »

Les jeunes agriculteurs mesurent complètement l'enjeu et c'est pourquoi ils ont consacré leur session annuelle, qui s'est déroulée à Sète sur trois jours fin janvier 2018, au renouvellement des générations dont l'une des plénières était : « *Assurons la transmission* ».



Photo © Pixabay

**Contact à la Chambre
d'agriculture de l'Hérault**

Pierre Bléron au 04 67 20 88 76
bleron@herault.chambagri.fr
www.repertoireinstallation.com



CALENDRIER DU PROJET DE TRANSMISSION

J - 5 ANS

- **Je m'informe** sur la transmission de mon exploitation (réflexion, informations et conseils).
- **J'étudie** mes droits à la retraite.
- **Je prépare** mon nouveau projet de vie.

J - 3 ANS

- **Je déclare** mon intention de cesser l'activité (DICA).
- **Je fais** le point avec un conseiller (baux ruraux...)
- **Je construis** un plan d'action.
- **Je fais évaluer** mon exploitation
- **Je m'intéresse** à l'optimisation fiscale possible
- **Je recherche** activement un repreneur, s'il n'est pas désigné.

J - 18 MOIS

- **J'informe** mes propriétaires par lettre recommandée de l'arrêt programmé de mon activité.
- **Je prévois** mon futur lieu d'habitation si ma maison est transmise avec l'exploitation.
- **J'actualise** l'expertise de mon exploitation, afin de déterminer le prix le plus judicieux.

J - 1 AN

- **Je m'informe** sur les aides à la transmission.
- **Je me renseigne** sur le devenir de mes droits à produire.

J - 6 MOIS

- **Je réfléchis** au devenir de mes salariés.
- **Je me renseigne** sur les conséquences réglementaires de ma cessation d'activité.

J - 4 MOIS

- **Je dépose** mon dossier de demande de retraite et me préoccupe de ma cessation d'activité.
- **Je prévois** la clôture de mon exercice comptable.
- **Je loue et/ou vends** mon exploitation.

JOUR J

- **Je déclare** au Centre de Formalités des Entreprises ma cessation d'activité afin d'en informer officiellement tous les partenaires. (MSA, Impôts, Douanes, INSEE ...).

QUE FAIRE?

QUI CONTACTER?

Contact à la Chambre d'agriculture de l'Hérault - Pierre Bléron - bleron@herault.chambagri.fr - www.repertoirstinstallation.com

LES NOUVEAUTÉS DU SITÉVI 2017

LA SÉLECTION DE LA CHAMBRE D'AGRICULTURE

AUTOMATISATION DU PINCEMENT DES SECOUEURS AUTOPINCH

Grégoire a obtenu une médaille d'or pour le système AutopinCH. C'est un système de réglage automatisé pour les secoueurs de machines à vendanger qui sera commercialisé avec les nouvelles machines.

Il permet le réglage automatique et continu de la largeur d'ouverture des secoueurs. AutopinCH permet à la machine d'adapter automatiquement et en continu la distance entre les secoueurs en fonction du palissage. Cette adaptation automatique est possible grâce à un réglage de référence du pincement effectué par l'utilisateur en début de parcelle. L'utilisateur définit également une amplitude de correction du pincement, dans laquelle la machine va adapter automatiquement ce pincement.



Grégoire et son système AutopinCH.



Le banc de mesure Eoledrift.

EOLEDRIFT : BANC DE MESURE DE LA DÉRIVE DES PULVÉRISATEURS

La médaille d'argent du Sitévi a été décernée au fruit de la collaboration entre l'IFV et IRSTEA au sein de l'UMT EcoTechViti. Eoledrift est un dispositif permettant d'évaluer la dérive produite par les pulvérisateurs viticoles.

L'originalité de ce banc d'essai repose sur l'artificialisation des conditions de vent au moment de la mesure grâce à un « mur de ventilateurs » occupant une surface de 25 m² et soufflant perpendiculairement à des rangs de vigne artificielle.

Grâce à ce banc, les constructeurs seront en mesure de proposer des matériels de pulvérisation reconnus et sûrs, afin de limiter de manière drastique la dérive à proximité des zones sensibles.

ROBOT VITICOLE TED DE NAÏO TECHNOLOGIES

Naïo Technologies présentait sur le Sitévi le robot enjambeur Ted. Doté de deux blocs de deux roues motrices et directrices, reliés entre eux par une arche personnalisable aux dimensions du vignoble (à partir d'un 1m50 d'écartement entre rangs). Ce robot évolue à la vitesse de 4 km/h et peut travailler jusqu'à 5 ha/jour en désherbage mécanique sous le rang. Il dispose d'une autonomie de 4 à 8 heures, ce qui lui permet de travailler l'intégralité d'une exploitation de 30 à 40 ha sur un cycle de 7 à 10 jours. Le déploiement des pré-séries chez dix premiers clients se fera en 2018 et la commercialisation débutera en 2019. A suivre avec intérêt.



Le robot enjambeur Ted.

MES P@RCELLES FÊTE SES 10 ANS

SIGNATURE D'UN PARTENARIAT AVEC L'ASSOCIATION TERRA VITIS® RHÔNE MÉDITERRANÉE LORS DU SITEVI



Signature de la convention avec Terra Vitis® au Sitevi : Jérôme Despey, président de la Chambre d'agriculture de l'Hérault, Philippe Bardou, président de Terra Vitis®, Denis Carretier, président de la Chambre d'agriculture d'Occitanie et Christiane Lambert, présidente de la FNSEA.

La plateforme de services Mes P@rcelles développée par le réseau des Chambres d'agriculture a fêté ses 10 ans de service aux agriculteurs à l'occasion du Sitevi.

Depuis son lancement, le principal objectif est de proposer aux agriculteurs une solution web simple et sécurisée pour assurer la traçabilité et la gestion des cultures. A 10 ans d'âge, la solution Mes P@rcelles est toujours en constante évolution pour répondre aux enjeux portés par

l'ère du numérique. Ainsi avec Mes P@rcelles, la connexion entre l'imagerie aérienne les consoles embarquées et les OAD-outils d'aide à la décision est en route! Avec un minimum de saisies manuelles, Mes P@rcelles permettra dès demain à l'agriculteur d'optimiser sa prise de décision. Les conseillers des Chambres d'agriculture assurent l'appui, le conseil et la formation sur les différentes thématiques concernées : réglementation, agronomie, suivi des cultures...

L'outil Mes P@rcelles permet à l'agriculteur de choisir, de progresser à son rythme, et d'intégrer les évolutions technologiques en fonction de sa situation, accompagné ou non par son conseiller. Des partenariats se mettent également en place autour de la solution Mes P@rcelles.

Ainsi au Sitevi, une convention de partenariat a été signée avec l'association Terra Vitis® Rhône Méditerranée. Pour l'association Terra Vitis® Rhône Méditerranée, les évolutions qui seront apportées en 2018 à l'outil Mes P@rcelles constituent en effet une véritable opportunité pour harmoniser, faciliter l'enregistrement des pratiques de ses adhérents et gagner en efficacité lors des contrôles de respect du cahier des charges.

Contact à la Chambre
d'agriculture de l'Hérault

Gaëlle Roman-Faure au 06 40 21 60 73
roman-faure@herault.chambagri.fr

mes p@rcelles
De la sécurité
à la performance

INNOV'AGRO 2017

FINALE DU CHALLENGE

Elle a eu lieu le vendredi 17 novembre 2017 à Montpellier. Le jury composé de quatre membres retenus pour leurs compétences complémentaires sur les aspects métier, business et technique ont rendu cette finale riche et intéressante.

Les cinq groupes d'étudiants ont tous disposé de dix minutes pour présenter leur projet puis de dix minutes de discussion pour convaincre le jury. C'est finalement le projet Chass'am qui propose un système de détection et d'effarouchement des sangliers qui a su convaincre le jury et remporter

le grand prix, d'une valeur de 3 000 €.

Le projet Apipa, assistant vocal personnalisé, a pour sa part, remporté le prix coup de cœur du jury d'une valeur de 1 000 €.

Ces deux projets se sont démarqués par une bonne analyse d'un besoin du marché. Le jury a également souligné le potentiel des trois autres projets.

Projets à découvrir sur le site
agroitic.org/chaire/challenge-innovagro



Le jury. Photo © Supagro.



Scie chariot sur rail. Photo © Clélia Saubion

JE FAIS QUOI AVEC MES BOIS ?

DU QUESTIONNEMENT À LA VALORISATION, C'EST POSSIBLE !

Différentes solutions de valorisation du potentiel boisé

Trois expériences aux objectifs de valorisation différents, démontrent que moyennant un peu d'équipement individuel ou collectif, adossé à l'acquisition de quelques compétences techniques, il est possible de travailler dans vos parcelles, pratiquer des éclaircies pour améliorer vos peuplements, reboiser, ou encore pâturer les sous-bois en vue de rouvrir les peuplements et d'augmenter sa surface pâturable et finalement de tirer profit de son potentiel boisé.

L'ÉTENDUE DE LA FORÊT HÉRAULTAISE

La forêt héraultaise couvre environ 258 000 ha soit 40%, de la surface du département (IFN, novembre 2010), elle est détenue à 80% par des particuliers. Elle se compose de 54% de feuillus (chênes verts et blancs, hêtres, châtaigniers) et de 46% de résineux (pins, épicéas, douglas, cèdres). Elle est en constante augmentation depuis 1974. De nombreuses exploitations agricoles possèdent un patrimoine boisé, qu'il est possible d'entretenir et de travailler afin de produire une plus-value et d'assurer la pérennité de cette ressource. Sous forme de haies, de friches, de bois ou de forêts, de taillis ou de futaies, la présence de l'arbre est un potentiel économique, patrimonial et environnemental à ne pas négliger.

La forêt héraultaise couvre environ 258 000 ha

POURQUOI GÉRER ET VALORISER SA FORÊT ?

Tout dépend des objectifs que vous souhaitez assigner à vos bois et forêts :

- Conserver ou transmettre un patrimoine foncier de qualité.
- Développer un revenu complémentaire.
- Valoriser un potentiel biologique ou environnemental.
- Renouveler ou régénérer sa ressource.

- Optimiser la gestion du pâturage en sous-bois.

Ces objectifs peuvent au sein de l'exploitation, se regrouper ou se compléter, il va de soi qu'exploiter sa forêt ou ses bois permet de dégager un revenu tout en régénérant son patrimoine. De même dans le cadre d'éclaircie sylvo pastorale, il convient de réfléchir à la valorisation du bois coupé.

54 %

de feuillus (chênes, hêtres, châtaigniers)

46 %

de résineux (épicéas, pins, douglas, cèdres)

CHEZ PIERRE BACCOU :

UN MINIMUM D'ÉQUIPEMENT POUR UNE VALORISATION DIVERSIFIÉE

Pierre Baccou, exploitant agricole à la Ferme de la Fageole à Corniou depuis une vingtaine d'années, élève des bovins viandes en race Limousine. Il possède également quelques hectares de bois, essentiellement des châtaigniers et des chênes verts.

Grâce à un minimum d'équipement (tronçonneuse, fendeuse à piquets, treuil et remorque forestière), il parvient à valoriser ses bois sous diverses formes et produit environ 40 à 60 stères/an.

Le chêne vert est exploité en bois bûche de 50 cm. Le châtaignier est trié et valorisé pour les petits diamètres sans nœuds en piquets pour la vente, pour le plus gros diamètre en bois d'œuvre et de sciage pour de l'auto-construction.

Enfin les houppiers, les troncs de mauvaise qualité ou de très faible diamètre sont broyés pour produire de la plaquette de 3,5 cm. Cette plaquette forestière est auto-consommée, dans une chaudière individuelle qui lui permet de chauffer l'eau et la maison.

CHEZ STEFAN HOFER

ET CHARLOTTE STAEMMLER :

L'AUTONOMIE COMME MAÎTRE-MOT

L'exploitation de la Ferme Font-Sèque chez Stefan Hofer et Charlotte Staemmler à Copujol installée en 1991, compte aujourd'hui environ 250 ha de landes, garrigues, prairies et châtaigneraie, dix-sept chevaux et une vingtaine d'Aurochs. La châtaigneraie (~15 ha) se compose de vieux fûts issus de vergers avec des repousses de taillis. Afin de valoriser ces bois de châtaignier, Stefan Hofer travaille sur deux objectifs :

- Entretenir les sous-étages de taillis par éclaircies et assurer une ouverture progressive du milieu pour permettre le pâturage des animaux en dessous.
- Valoriser directement les grumes des fûts de châtaigniers en auto-constructions. Par besoin de souplesse et pour conforter son autonomie imposée par son éloignement géographique, il a fait l'acquisition d'un banc de scie qui lui permet de scier des troncs jusqu'à 60 cm de diamètre et de produire des planches, des bardages, des poutres pour aménager et construire des abris pour ses animaux.

Quant aux garrigues de chênes, Stefan Hofer y laisse pâturer ses animaux et exploite les chênes sous forme de bois-bûche pour une consommation personnelle.

CHEZ FRANÇOIS RANDON :

DU SYLVOPASTORALISME

AU PROJET DE FILIÈRE LOCALE

Agriculteur éleveur de chevaux et également président de l'ASA du Saint-Ponais, François Randon possède des bois et forêts de châtaigniers, chênes blancs et chênes verts. Il y pratique des éclaircies de taillis où il fait pâturer son cheptel et développe le sylvopastoralisme pour augmenter les surfaces pâturables.

Par la gestion des haies, il valorise certaines grumes et utilise des essences de frêne en complément fourrager. Ainsi, après le tri des bois en fonction de leur qualité et non de destination, il peut produire des piquets, du bois bûche et faire scier quelques grumes pour des planches, des poteaux ou du bardage.

François Randon, pense qu'il est possible de se regrouper à 5 ou 6 agriculteurs pour produire plus de bois-bûche, organiser une filière locale et atteindre en plus du Saint-Ponais, le marché du Biterrois ou du Narbonnais.

ANALYSER VOTRE POTENTIEL FORESTIER

Il convient dans un premier temps d'établir le diagnostic de votre potentiel forestier, d'en définir les objectifs de valorisation, puis en découlera les stratégies et les actions à mener, les investissements éventuels à envisager qu'ils soient matériels ou humains et d'anticiper les besoins de formation complémentaire si nécessaire. Face à ces enjeux pour les exploitants agricoles, la Chambre d'agriculture de l'Hérault est en mesure de vous accompagner de façon collective ou individuelle sur vos projets. Avec ses partenaires, elle développe déjà des formations comme l'utilisation de sa tronçonneuse ou de sa débroussailleuse en toute sécurité, le bois bûche, la gestion ou la plantation de haies, le sylvopastoralisme, ou l'agroforesterie... En parallèle, des prestations de conseil individuel sur le diagnostic forestier de vos bois, existent pour vous permettre de mieux appréhender votre projet de valorisation (cf. p.21).

Contact à la Chambre d'agriculture de l'Hérault - Clélia Saubion au 06 18 36 83 07 - saubion@herault.chambagri.fr

LA DÉMARCHE RSE

COMMENT VALORISER NOS EXPLOITATIONS ET NOTRE AGRICULTURE

La RSE (Responsabilité Sociétale des Entreprises) constitue plus qu'une simple méthode de progrès, elle correspond à un enjeu majeur pour promouvoir la valeur économique, sociétale et environnementale de nos entreprises et de notre production agricole départementale.

L'ambition est de mettre en œuvre un dispositif d'accompagnement au service d'une agriculture locale limitant ses intrants, économiquement performante et créatrice d'emplois.

UN INSTRUMENT DE GESTION DES EXPLOITATIONS

Aujourd'hui la RSE représente un véritable instrument de gestion des exploitations, avec l'objectif d'en améliorer la performance. Elle permet en particulier d'optimiser le fonctionnement de l'entreprise, mais peut également donner l'accès à certains marchés à l'export. Elle est adaptée à des exploitations de toutes les dimensions et de toutes les filières.



Photo © Clotilde Perilhou

L'ÉVOLUTION DE LA RSE AVEC LA CHAMBRE D'AGRICULTURE

Elle s'investit avec l'ADVAH et l'appui du Conseil Départemental, dans une démarche coordonnée avec les différents acteurs de l'agriculture départementale pour le développement de la RSE.

Pour cela, elle a commencé par un état des lieux des différentes situations rencontrées sur notre département, des actions menées par ses partenaires, des pratiques liées aux modes de production, des attentes des agriculteurs et des freins qu'ils pressentent pour la mise en place d'une telle démarche sur leur propre exploitation. Cet état des lieux a fait apparaître le besoin d'outils simples et d'un accompagnement adapté selon un parcours progressif.

UN DISPOSITIF D'ACCOMPAGNEMENT

Les premiers sont outils en place.

- **Un guide pratique**, pour que la RSE soit compréhensible, concrète et accessible à tous.
- **Un pré-diagnostic RSE** en ligne, donnant à chaque exploitant son bilan personnalisé RSE. Une restitution personnalisée des principaux points est faite en retour par mail, faisant apparaître le positionnement de l'exploitation, ses points forts et les domaines à travailler pour progresser...
- **Une formation** (cf. p 23) est également

proposée pour connaître les conditions de mise en œuvre de la RSE sur votre exploitation, approfondir votre diagnostic RSE avec l'accompagnement de la Chambre d'agriculture, et vous permettre de confirmer ce projet.

Dans tous les cas, cette formation et les échanges entre participants vous apportent des éléments d'analyse et d'amélioration pour le fonctionnement de votre exploitation.

Un espace dédié sur le nouveau site de la Chambre d'agriculture de l'Hérault donne accès à ces outils avec des liens vers nos partenaires (Terra Vitis®, Pays d'Oc, Coop de France, Vignerons Indépendants, M'RSE, AFNOR...), ainsi que les informations RSE concernant notre département.

www.herault.chambre-agriculture.fr/gerer-son-exploitation/rse

La Chambre d'agriculture affirme ainsi sa volonté d'un dispositif simple et efficace, faisant de la RSE un levier de valeur pour notre agriculture et l'ensemble de nos exploitations, quelle que soit leur taille ou leur filière.

Contact à la Chambre
d'agriculture de l'Hérault

Jean-François Malet au 06 18 36 83 00
malet@herault.chambagri.fr

RENAUD LACHENAL

CHARGÉ DE MISSION FONCIER ET RISQUES

Avant de rejoindre la Chambre d'agriculture en 2002, Renaud Lachenal avait œuvré douze ans à la FDSEA de l'Hérault en tant que juriste spécialisé en contrats et sur les questions foncières. Comment en est-il arrivé à travailler pour l'agriculture alors qu'il est docteur en droit ? Tout simplement parce que l'un de ses premiers jobs comme assistant de justice auprès de la Cour d'Appel de Montpellier, était justement relatif aux contentieux des baux ruraux.

Aujourd'hui sa mission récurrente au sein de la Chambre d'agriculture est toujours liée à la sauvegarde du foncier agricole. Pour toutes les questions d'indemnisation des agriculteurs, c'est Renaud qui s'en mêle. Prenons pour exemple les terres impactées par le tracé de la ligne LGV, Renaud a eu pour mission de rencontrer chaque agriculteur et faciliter leur dossier vis-à-vis de Réseau Ferré de France ou son opérateur Oc-Via. Pourtant ces dernières années, c'est les calamités agricoles qui lui ont occasionnés un surcroît d'activité.

En effet, Renaud est le responsable des recensements lorsqu'il y a un aléa climatique et coordinateur de la cellule de crise qui s'est mise en place en 2015. Durant ces quatre dernières années, de 2014 à 2017, les calamités agricoles allant de la grêle au gel, des inondations à la sécheresse, les dossiers de sinistrés ont afflué.

L'autre mission brûlante qui lui est confiée concerne le dossier chasse. Et sur ce sujet, la pression monte d'année en année ! D'abord, parce que le satané sanglier se reproduit trop vite, qu'il pénètre et s'alimente allégrement dans les vignes. Secundo, parce qu'il n'existe pas de solution miracle. Renaud est le représentant technique de la Commission départementale de la chasse et de la faune sauvage avec les élus Philippe Coste et Brigitte Singla, et participe à des rencontres houleuses et difficiles sur la gestion cynégétique, en raison de l'explosion des dégâts sur l'ensemble des cultures et du département.

Heureusement, Renaud Lachenal est un roc. Le stress ne l'atteint pas car il apprécie sincèrement son travail. Notamment tout le travail collaboratif concernant la gestion des risques en agriculture. Membre du réseau national inondation, même s'il défend la position de protéger les populations, ça ne peut pas être au détriment du monde agricole. C'est pourquoi, la Chambre d'agriculture milite pour que soit réalisée une étude d'impact pour chaque projet de grands travaux.

Ce fut le cas, en 2017 concernant l'étude Vidourle lancée par l'EPTB (Etablissement Public Territorial de Bassin) effectuée en partenariat avec Egis-Eau et visant à réaliser une étude d'impact des futures ouvrages sur l'économie agricole de ce



Renaud Lachenal. Photo © David Richard.

territoire. Une étude toujours en cours.

Son ancienne casquette juridique l'aide également, dans ses missions, pour conseiller un collègue ou un agriculteur en difficulté. Membre fondateur de la cellule Agir Ensemble, il sait donner les informations sur les nouvelles mesures et mettre en relation avec les bonnes personnes.

Contact à la Chambre
d'agriculture de l'Hérault

Renaud Lachenal au 06 27 63 28 00
lachenal@herault.chambagri.fr



FOCUS SUR LE PCAE

PLAN DE COMPÉTITIVITÉ ET D'ADAPTATION DES EXPLOITATIONS AGRICOLES



À SUIVRE EN LIGNE

Les Mesures Agro Environnementales et Climatiques - MAEC - Un outil plébiscité par les agriculteurs mais une gestion administrative démotivante.

- Environ 2600 ha de MAEC (hors élevage) engagés en 2015.
- Environ 1500 ha de MAEC (hors élevage) engagés en 2016.

Un article à lire sur le site de la Chambre d'agriculture Hérault pour répondre à :

- Pourquoi des retards et des baisses dans les paiements ?
- Comment poursuivre ou vous engager dans des pratiques respectueuses de l'environnement et de la santé, épaulés par un conseiller de la Chambre d'agriculture.

Et pour :

- Accéder au tableau territorial des structures animatrices MAEC.

Contact à la Chambre d'agriculture de l'Hérault

Alice Boscher au 06 18 36 82 10
boscher@herault.chambagri.fr

Ce dispositif soutient les agriculteurs et leurs structures afin de renforcer leur compétitivité et leurs pratiques agro-écologiques.

Selon le principe d'un appel à projet, les dossiers doivent être déposés à des périodes précises. Ils seront instruits et classés en fonction de critères de sélection propres à chaque dispositif financier. Comme tous les financements FEADER, l'investissement (signature de devis, bon de commande, versement d'acompte) ne doit pas être réalisé avant d'avoir déposé le dossier de demande d'aide.

QUAND DÉPOSER VOS DEMANDES DE FINANCEMENT ?

En fonction de la nature de vos projets d'investissement, les demandes de financement doivent être déposées selon un calendrier établi. Le

tableau ci-dessous récapitule les codes filières du dispositif et les périodes de dépôt des dossiers à respecter scrupuleusement.

La Chambre d'agriculture de l'Hérault et ses conseillers sont en mesure de vous accompagner dans le montage de vos dossiers de financement.

NOS AVANTAGES

Expérience avérée des conseillers en approche de marchés, filières, réglementation...

Contact à la Chambre d'agriculture de l'Hérault

Marie Garnier au 04 67 20 88 08
garnier@herault.chambagri.fr

Code TO	Libellé	Période de dépôt de dossiers au titre de l'année 2018
4.1.1 Fruits et légumes	Investissements dans les exploitations Fruits et légumes	02/01/2018 au 15/03/2018
		16/03/2018 au 14/06/2018
		01/10/2018 au 31/01/2019
4.1.1 Elevage	Investissements dans les exploitations d'élevage	02/01/2018 au 15/03/2018
		16/03/2018 au 14/06/2018
		01/10/2018 au 31/01/2019
4.1.1 Elevage	Investissements dans le secteur élevage Investissements liés à la crise de l'influenza aviaire	02/01/2018 au 15/03/2018
		16/03/2018 au 14/06/2018
		01/10/2018 au 31/01/2019
4.1.1 Plantations	Investissements pour les plantations nouvelles de vignes par de nouveaux installés	15/12/2017 au 30/04/2018
		02/05/2017 au 31/08/2018
4.1.3	Investissements en faveur d'une gestion qualitative et quantitative de la ressource en eau	02/01/2018 au 15/03/2018
		16/03/2018 au 14/06/2018
4.2.1	Développement des exploitations agricoles transformation et commercialisation	02/01/2018 au 15/03/2018
		16/03/2018 au 14/06/2018
		01/10/2018 au 31/01/2019
6.4.1	Création et développement d'activités agritouristiques	02/01/2018 au 15/03/2018
		16/03/2018 au 14/06/2018
		01/10/2018 au 31/01/2019

PROVITI

LE CATALOGUE DE PRESTATIONS POUR LES VITICULTEURS ET LES CAVES

Un nouveau catalogue des services de la Chambre d'agriculture, spécifiquement dédié à la filière viticole vient de paraître. L'enquête effectuée par mail courant du mois de juin 2017 à laquelle six-cents viticulteurs ont répondu, a permis de déterminer notre offre. Aussi, nous vous proposons un éventail de prestations et de formations plus ample pour répondre encore mieux à vos attentes, vous accompagner au plus près et vous apporter des conseils pour évoluer dans vos pratiques.

Il est disponible auprès des conseillers viti, dans les caves coopératives et en ligne.

Contact à la Chambre
d'agriculture de l'Hérault

Martine Lallemand au 04 67 20 88 32
lallemand@herault.chambagri.fr

SERVICES
PROagri



FORÊT

NOS COMPÉTENCES À VOTRE SERVICE

VOUS AIDER À VALORISER VOS BOIS

La Chambre d'agriculture de l'Hérault mobilise ses compétences pour vous apporter une expertise et vous aider à gérer et valoriser vos bois et forêts.

- Diagnostic du potentiel forestier, choix des essences, plantations, entretien, bois-bûche, multifonctionnalité des espaces boisés, aspects réglementaires et fiscaux, animations collective pour la mobilisation de bois.

DES APPUIS TECHNIQUES

A partir d'un diagnostic global de votre patrimoine forestier, les services de la Chambre d'agriculture vous permettent de :

- Vous former
- Acquérir l'autonomie dans le pilotage de votre activité forestière
- Vous accompagner dans l'exploitation de la performance économique et durable de vos bois.

➕ NOS POINTS FORTS

- Approche stratégique sur mesure
- Accompagnement dans votre projet.

Contact à la Chambre
d'agriculture de l'Hérault

Clélia Saubion au 06 18 36 83 07
saubion@herault.chambagri.fr

ERRATUM NUMÉRO 68

*Veillez noter les bonnes coordonnées du Point Accueil Installation qui étaient erronées dans le précédent numéro : Contact Guilhem Vrecond-Mitel au 04 67 67 95 98
info_installation34@saporta.net
www.pointinfo34.com*





LA DÉMARCHE BIO

DES PRESTATIONS SPÉCIFIQUES À L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE



Pour aider les agriculteurs à réussir leur conversion vers l'agriculture biologique, la Chambre d'agriculture de l'Hérault vous propose deux prestations.

LE TECHNIBIO

Il a pour objectif d'informer les agriculteurs sur les exigences de la réglementation AB, de leur apporter les informations administratives nécessaires à la conversion et de leur détailler les aides spécifiques auxquelles ils peuvent prétendre. Identifier les points de blocage principaux et les investissements indispensables pour commencer la conversion vers l'AB, c'est possible grâce au TechniBio. Dans la prestation d'un coût de 80 € HT, une heure est consacrée à une grille d'auto-positionnement analysée par un conseiller et une heure de réflexion personnalisée dédiée au projet.

⊕ NOS POINTS FORTS

- Regard externe et impartial sur votre projet
- Expertise règlementaire sur la législation française.

LE PASS EXPERTISE BIO

Il s'agit d'une prestation qui repose quant à elle sur un diagnostic global approfondi abordant les volets techniques, commerciaux et économiques de la conversion vers l'agriculture biologique.

Deux prestations pour réussir sa conversion vers le bio

Ce diagnostic est réalisé par un conseiller spécialisé en agriculture biologique qui évalue la faisabilité et la viabilité du projet afin de maximiser les chances de succès de la conversion. Cette prestation qui peut durer jusqu'à trois jours est plafonnée à 500 €/jour.

⊕ NOS POINTS FORTS

- Optimisation de vos chances de succès dans la durée sur le plan technique et commercial
- 80% des dépenses éligibles aux aides régionales.

Contact à la Chambre d'agriculture de l'Hérault

Emma Carrot au 06 31 03 02 99
emma.carrot@herault.chambagri.fr

LE POINT INFO BIO

C'est le point d'accueil dédié à l'Agriculture Biologique à la Chambre d'agriculture. Vous pouvez d'ores et déjà appeler le 04 67 20 88 36 vous serez dirigé vers un conseiller spécialisé de la Chambre d'Agriculture de l'Hérault.

Le point Info Bio se met en place en lien avec le Civam Bio 34 avec lequel un partenariat est en cours de construction.



Dégustation. Photo © Marjorie Fouilhe-Chamontin.

ŒNOLOGIE & DÉGUSTATION

Connaître les défauts des vins

Objectifs : Connaître les défauts de présentation, constitution et conservation des vins, l'origine des défauts externes (goûts étrangers, maladies, logement, bouchon...) et leur reconnaissance.

Public : Vignerons, salariés de caves et domaines, dégustateurs des collèges de dégustation de contrôle qui souhaitent se perfectionner en la connaissance et la reconnaissance des défauts des vins.

Date : 12 avril 2018

Contact : Jennifer Stadler - 04 67 20 88 59

RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE DE L'ENTREPRISE

En route vers la RSE

NOUVEAU

Objectifs : Réaliser un autodiagnostic sur la base d'une méthodologie spécifique pour élaborer un plan d'action préparant à une démarche de reconnaissance RSE.

Public : Agriculteurs intéressés par les bénéfices apportés par une réflexion sur l'organisation de leur exploitation sur les bases de la RSE.

Date : 8 et 9 mars 2018

Contact : Jean-François Malet - 06 18 36 83 00



Photo © CA34

ENVIRONNEMENT & VITICULTURE

Réglage des rampes à désherber

Objectifs : Maîtriser le choix des stratégies herbicides et le réglage des pulvérisateurs dédiés.

Public : Viticulteurs et salariés viticoles.

Date : 01 mars 2018

Contact : Stéphanie Gendaud Gentès - 06 18 36 83 29

Optimisation de la qualité de la pulvérisation

Objectifs : Optimiser ses traitements et mieux maîtriser et contrôler son pulvérisateur.

Public : Viticulteurs et salariés viticoles.

Date : 06 mars 2018

Contact : Stéphanie Gendaud Gentès - 06 18 36 83 29

OFFRES DE FORMATIONS



Photo © Pixabay

FRUITS & LÉGUMES

Mettre en place un atelier amandier sur son exploitation

Objectif : Connaître le marché de l'amande, les débouchés et les principaux verrous techniques, pour une production de qualité, valorisable commercialement et dans le respect de l'environnement.

Public : Nouveaux producteurs d'amandes du département de l'Hérault

Date : 08 mars 2018

Contact : Cyril Sévely - 06 26 53 09 61

Conduite de pêchers et abricotiers : spécificité méditerranéenne

Objectif : Gérer la production d'un arbre à noyau sous les contraintes méditerranéennes.

Public : Producteurs en place et nouveaux producteurs de pêches et d'abricots de l'Hérault

Dates : 18 avril - 28 septembre 2018

Contact : Cyril Sévely - 06 26 53 09 61

Contacts à la Chambre d'agriculture de l'Hérault

Charly Fabre au 06 18 36 83 03
fabre@herault.chambagri.fr

Jennifer Stadler au 04 67 20 88 59
stadler@herault.chambagri.fr

Marie-Pierre Vital au 04 67 20 88 53
vital@herault.chambagri.fr

Béatrice Fabre au 04 67 20 88 53 ou 59
beatrice.fabre@herault.chambagri.fr

Consultation en ligne du catalogue
www.herault.chambre-agriculture.fr/chambre-dagriculture/notre-offre-de-services/formations/

Chambre Info, le Bulletin d'information de la Chambre d'agriculture de l'Hérault

La Chambre d'agriculture
est une institution originale:
à la fois établissement consulaire
et entreprise de services.

Cette complémentarité des rôles:
représentation, consultation et intervention
lui confère une identité spécifique au sein
des Organisations Professionnelles Agricoles.

Établissement de proximité, la Chambre
d'agriculture propose de multiples services
individuels ou collectifs à ses « ressortissants »:
agriculteurs, forestiers, salariés agricoles,
propriétaires, mais aussi filières agricoles
et forestières, collectivités locales...

**AGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRES D'AGRICULTURE
HÉRAULT



Chambre Info® est le bulletin d'information
de la Chambre d'agriculture de l'Hérault.
Directeur de publication: Jérôme Despey
Rédacteur en chef: Cécile Arrighy
Avec les remerciements à nos services
pour leur travail et leur aimable participation.

Design © B-to-B Design in Montpellier - France
www.btobdesign.com

Photo de couverture: © Clélia Saubion.
Crédits photos: © Marc Ginot, Charlotte Accadi Saetta, CA34, APCA,
Freepik, 123RF, Ingrid Dupuy, Clotilde Perilhon, Pixabay, Supagro,
Clélia Saubion, David Richard, Marjorie Foulhe-Chamontin.
Par souci de préserver l'environnement, ce magazine est imprimé sur
papier PEFC. Ne pas jeter sur la voie publique.



WWW.HERAULT.CHAMBRE-AGRICULTURE.FR

T.: 04 67 20 88 00 - F.: 04 67 20 88 95 - communication@herault.chambagri.fr - Chambre d'agriculture Hérault
Chambre d'agriculture de l'Hérault - Mas de Saporta - Maison des agriculteurs CS 10010 - 34875 Lattes Cedex